

Mode d'emploi

Débat Public EOS Éoliennes flottantes en Méditerranée



du 12 juillet au 31 octobre 2021

CONTACT DÉBAT PUBLIC

eos.debatpublic.fr

Marseille-Montpellier
eos@debat-cndp.fr

Introduction

Un débat public est une période consacrée à débattre d'un projet avant toute prise de décision. Il est organisé sur les grands projets d'aménagement en France, et mené par la Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante nationale.

Une Commission particulière du débat public est nommée pour chaque débat : elle a pour mission d'écouter les avis et les interrogations de tous les publics ainsi que de veiller à ce que le maître d'ouvrage réponde de façon complète à toutes les questions posées. Indépendante du maître d'ouvrage, elle ne prend pas parti sur le fond mais élabore un cadre du débat qui doit permettre de questionner largement le projet et susciter l'expression du plus grand nombre.

Le débat EOS porte sur le projet de deux parcs éoliens marins dans le golfe du Lion, entre Perpignan et Marseille, et sur leur raccordement au réseau électrique. L'Etat et RTE (Réseau de Transport d'électricité) sont les porteurs de ces projets. La technologie prévue est celle de l'éolien flottant, chaque éolienne reposant sur une plateforme ancrée au fond de la mer. Trois autres projets de fermes « pilotes » sont déjà en cours en Méditerranée, prévoyant chacun la construction de 3 éoliennes. Les deux parcs éoliens en débat sont de nouveaux projets, développés à une autre échelle puisque chaque parc pourrait comporter 50 éoliennes environ.

Faut-il développer d'importants parcs éoliens commerciaux en mer Méditerranée ? C'est la question de fond de ce débat. Les réponses apportées engageront la Méditerranée française pour longtemps, et c'est maintenant qu'il faut en parler, avant que l'Etat ne décide. Après, il sera trop tard !

Les premières questions que soulève le projet

Sans préjuger des questions qui seront posées par les participants au cours du débat, la Commission a identifié cinq grands thèmes pour entrer dans le débat. Ces thèmes ont été identifiés au cours de son analyse de contexte, à partir de rencontres avec près de 100 acteurs et près de 1000 réponses au questionnaire proposé en avril 2021. Ces questions posent les bases du débat :

Environnement et écosystème marin

Le milieu marin méditerranéen, déjà fragilisé, peut-il accueillir de grands parcs éoliens ? Quel est l'état des connaissances sur le milieu marin, le comportement des oiseaux et des poissons ? En quoi l'implantation de ces parcs pourrait accélérer l'acquisition de ces connaissances et le développement de « réserves » pour les poissons ? Peut-on mettre des parcs et leur raccordement dans des aires protégées, marines ou terrestres ? Etc.

Usages et paysages de la mer

Comment anticiper et éviter les conflits d'usage avec l'arrivée de l'éolien en mer ? Que dit la réglementation sur la sécurité et sur le partage de l'espace maritime ? Faut-il reconsidérer tous les usages de la mer au regard de leur impact sur l'environnement ? Les éoliennes pourraient-elles demain faire partie des nouvelles représentations de la mer ? Etc.

Technologies de l'éolien flottant

L'éolien flottant et son raccordement, comment ça marche ? Où en sont les industriels ? Quels sont les choix techniques encore possibles ? Jusqu'où ira l'augmentation de la taille et de la puissance des éoliennes avec les rapides progrès de la technologie ? Etc.

Politiques énergétiques nationales et locales

Quelle sera l'évolution de notre consommation électrique ? Quels objectifs sont visés par la politique de transition énergétique ? Ce projet éolien en Méditerranée permet-il effectivement la transition énergétique au regard des coûts de développement et du bilan carbone de cette énergie ? Existe-t-il des alternatives ? Quelle serait l'incidence de ce projet sur nos factures d'électricité ? Quels seraient les bénéfices pour nos territoires et nos ports ? Etc.

Le processus de décision

Comment et quand seront prises les décisions sur l'éolien flottant ? Qu'est-ce qui est déjà décidé ? Quels sont les retours d'expérience des fermes pilotes ? Faut-il attendre qu'elles soient construites pour décider sur les parcs commerciaux ? Comment et où seront envisagés les projets suivants s'il y en a ? Les projets « de transition » doivent-ils obéir aux mêmes règles que les autres ?

Retrouvez les documents de présentation du projet et les ressources sur chacun de ces thèmes sur le site du débat www.eos.debatpublic.fr

Comment participer au débat ?

Le débat public se déroule essentiellement sur le littoral méditerranéen, des Pyrénées-Orientales aux Bouches du Rhône, et en ligne pour vous permettre de participer où que vous soyez. Car le projet est « d'intérêt national » : le débat concerne donc tous les citoyens, partout en France.

Choisissez vos modalités pour vous informer, échanger et vous exprimer !

Retrouvez tous les lieux et toutes les dates sur le calendrier des événements : <https://eos.debatpublic.fr/evenements/>

Posons les bases

En amont du débat, échangeons sur tous les sujets :

- Réunions en ligne « partageons nos questions » : le 5 juillet sur le milieu marin du golfe du Lion (environnement, biodiversité, etc.) et, le 7 juillet, sur la politique énergétique ;
- Réunion d'ouverture du débat, en ligne, le 12 juillet à 18h.

Débattons près de chez vous

Sur les places, les plages, les marchés et les quais, lors de manifestations ou d'événements, chacun pourra s'informer sur le projet, réagir aux différentes questions que pose le débat.

- Entre le 12 juillet et le 6 août, le débat-mobile fera escale dans des villes du littoral, à la rencontre des résidents, des vacanciers et des acteurs du tourisme ;
- Du 27 août au 31 octobre, le débat-mobile s'installera dans les principales villes du territoire, pour quelques jours, et se déplacera dans différents quartiers et lieux publics, à la rencontre des habitants.

Dans 10 villes réparties sur le territoire, chacun pourra participer aux réunions publiques locales : au Barcarès, à Gruissan, Agde, Arles, Martigues, Marseille, Montpellier, Perpignan, Nîmes et Béziers.



Comment participer au débat ?

Approfondir les sujets et controverses

A partir de fin août, des réunions en ligne ou en présentiel seront proposées pour débattre sur les principaux sujets, et aller au bout des controverses.

Environnement et écosystème marin

- Table ronde en ligne avec la participation de scientifiques sur l'état des connaissances dans le golfe du Lion, et retours des expériences et des recherches menées en France et dans le monde ;
- Atelier sur l'environnement et les impacts cumulés dans le Golfe du Lion.

Usages et paysages de la mer

- Atelier : données sur le partage des données pêche ;
- Conférence-débat sur l'éolien et la perception des paysages ;
- Atelier en multiplex sur la cohabitation des usages : sécurité, réglementation planification de l'espace maritime.

Technologies

Atelier en ligne : l'éolien flottant, où en est-on ?

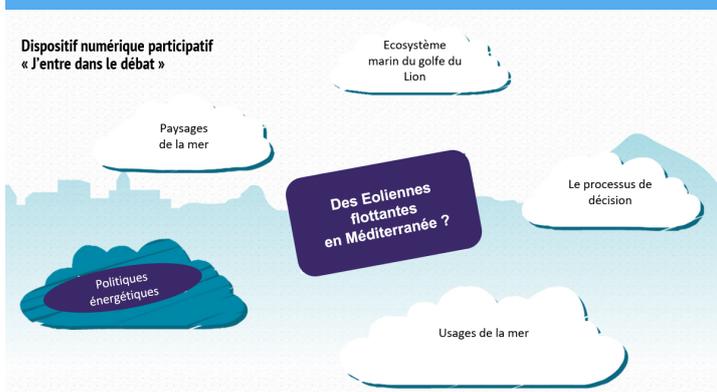
Politiques énergétiques nationales et locales

- Des visites de terrain dans le Golfe de Fos et à Port-la-Nouvelle ;
- Atelier en ligne : Quelles énergies pour demain et pour quel projet de société ? L'éolien est-il une solution ? Quel est son bilan carbone ? ;
- Atelier en multiplex (dans plusieurs villes simultanément) : Les systèmes et politiques énergétiques locales, alternatives ou complémentaires aux parcs éoliens marins ? Quelle politique industrielle, et à quel prix ? ;
- Atelier sur les retombées potentielles sur les territoires : la formation et l'emploi, la fiscalité applicable et les recettes locales.

Démocratie et décision

- Conférence-débat : quel mode et quel calendrier de décision pour le projet d'éolien en Méditerranée et les projets de transition en général ?

Débattons en ligne



Tout au long du débat, vous pouvez :

- Consulter les documents du maître d'ouvrage et toutes les ressources sur les différents thèmes ;
- Entrer dans le débat par un outil numérique simple pour donner votre avis ;
- Poser une question à la maîtrise d'ouvrage ou déposer une contribution sur la plateforme participative en ligne sur le site du débat ;
- Suivre ou revoir la plupart des réunions du débat ;
- Rédiger et publier une contribution simple ou un cahier d'acteur ;
- Réagir aux contributions des participant.e.s.

Comment participer au débat ?

Faire un pas de côté

Le débat se déroule aussi sur le terrain. Le pas de côté, c'est :

- Parcourir et ressentir des espaces littoraux, avec le Bureau des Guides, dans le Golfe de Fos ;
- Lire les paysages dans différents reliefs au travers de visite du parc éolien des Collines de La Mourre, découverte de sentiers littoraux et lagunes (Occitanie) ;
- Débattre à l'école, au lycée, sur les lieux de formation à l'occasion d'ateliers d'exploration des controverses animés par les Petits Débrouillards ;
- Participer à des évènements locaux, animés par des associations locales partenaires avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE).

Des partenaires ancrés sur le territoire



Imaginer où et comment les parcs éoliens seraient possibles... ou impossibles !

Où, comment, et à quelles conditions ces parcs éoliens pourraient s'installer s'ils sont jugés opportuns ? C'est le débat sur la localisation et les caractéristiques du projet :

- 3 ateliers « Cartes sur table » pour cartographier les lieux d'implantation les plus propices ;
- Un atelier « cahier des charges » pour rédiger des recommandations sur les conditions de réalisation des parcs éoliens.

Que retenir du débat ?

Deux temps forts pour faire le point et constater les apports du débat :

- Fin septembre, un panel de participant.e.s produira une première synthèse, et la présentera publiquement aux représentants de l'Etat et de RTE.
- A la fin du débat, une réunion de synthèse permettra à tous les participant.e.s d'indiquer ce qu'ils retiennent de plus important du débat.

Et ensuite ?

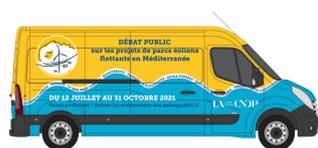
La Commission particulière du débat public (CPDP) ne rend pas d'avis favorable ou défavorable sur le projet, mais elle rédige à la fin du débat un compte rendu complet de tous les arguments exprimés pendant le débat et des recommandations adressées à l'Etat et à RTE, les porteurs du projet. Ces derniers auront ensuite 3 mois pour prendre leur décision, répondre aux recommandations de la CPDP et décider s'ils abandonnent ou poursuivent le projet. Ils devront indiquer clairement comment ils tiennent compte des avis et contributions du public.



Le calendrier

Indicatifs, les événements et les dates communiqués dans ce calendrier sont susceptibles d'être modifiés en cours du débat. Merci de bien vouloir vous reporter au site de la CDPD EOS en Méditerranée pour vérifier le calendrier mis à jour : <https://eos.debatpublic.fr/>

CALENDRIER ÉTÉ 2021



SAINTES-MARIES-DE-LA-MER 12 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Place de la Mairie

MARTIGUES 16 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Marché aux poissons de Carro

Réunion de proximité
18h-19h30
Maison du Tourisme

LE GRAU DU ROI 19 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Quai Christian Gosiozo

POUSSAN 20 juillet 2021

Stand participatif et animations
19h-22h
Festival Assiettes gourmandes

CANET-EN-ROUSSILLON 21 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Avenue de la Méditerranée - Ramblas

MEZE 25 juillet 2021

Stand participatif et animations
19h-22h
Villages des rencontres du festival de Thau

FRONTIGNAN 23 juillet 2021

Stand participatif et animations
19h-22h
Apéro Ponton

LEUCATE 23 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h
Face à l'office du Tourisme

LE BARCARES 22 juillet 2021

Stand participatif et animations
10h-16h
Face à l'Office du tourisme

Réunion de proximité
18h-19h30
Salle Victor Hugo (Hôtel de Ville)

GRUISSAN 28 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Parking du Palais des Congrès

Réunion de proximité
18h-19h30
Maison de la citoyenneté

PORT LA NOUVELLE 29 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h-11h
Quai du Port

VALRAS PLAGES 29 juillet 2021

Stand participatif et animations
14-17h30
Face au Théâtre de la Mer

AGDE 30 juillet 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Esplanade Pierre Racine

Réunion de proximité
18h-19h30
Moulin des Evêques

SETE 3 août 2021

Stand participatif et animations
9h30-13h30
Place Aristide Briand

Réunion de proximité
18h-19h30
Espace Victor Meyer

ARLES 6 août 2021

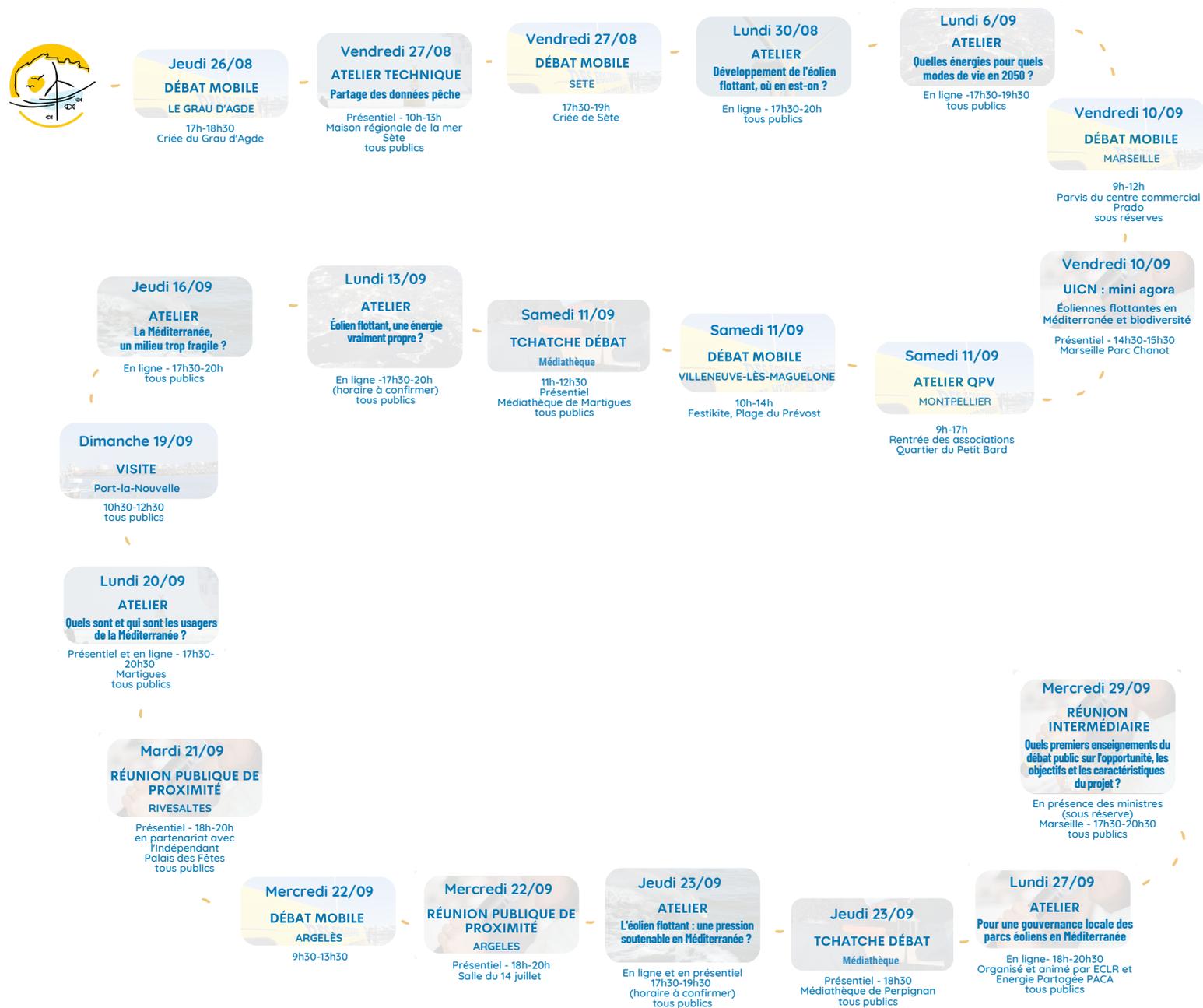
Stand participatif et animations
9h30-13h30
Face à l'office du tourisme

Réunion de proximité
18h-19h30
Salle des Fêtes

Le calendrier

Indicatifs, les événements et les dates communiqués dans ce calendrier sont susceptibles d'être modifiés en cours du débat. Merci de bien vouloir vous reporter au site de la CPDP EOS en Méditerranée pour vérifier le calendrier mis à jour : <https://eos.debatpublic.fr/>

CALENDRIER RENTRÉE 2021



Contacts

Débat public EOS – Eoliennes flottantes en Méditerranée

www.eos.debatpublic.fr

Montpellier - Marseille
eos@debat-cndp.fr

Participer c'est peser sur la décision, et c'est votre droit :

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

Article 7 de la Charte de l'environnement – Constitution de la République française.

Suivez le débat sur les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/debatpubliceos/>

 <https://www.linkedin.com/showcase/debatpubliceos/>

 <https://twitter.com/debatpubliceos>

 <https://www.instagram.com/debatpubliceos/>

Une newsletter est disponible, sur inscription, sur le site du débat.



LA commission nationale du débat public **CNDP**
MA PAROLE A DU POUVOIR